

Adaptation de mon exploitation viticole au changement climatique

Depuis les années 80 le climat mondial « s'emballe » et impacte directement l'agriculture héraultaise. Comprendre ces transformations permet, à l'échelle de mon exploitation, d'anticiper les bonnes mesures d'adaptation.

01 - A quels changements faut-il s'attendre d'ici 2050 ?

- Une augmentation des températures moyennes annuelles (de l'ordre de +1,5°C), plus forte encore en été (jusqu'à +2,5°C).
- Un cumul annuel des précipitations qui évolue peu, mais se répartit différemment dans l'année : hivers doux et humides et des printemps très secs (-25 à -40%).
- Des événements extrêmes (canicules, sécheresses, inondations, grêle,...) qui persistent !

02 - Quelles conséquences sur mon exploitation ?

- Un bilan hydrique qui baisse de -50 et -150 mm : assèchement et modification de l'activité des sols.
- Des stress thermiques qui arrêtent voire brûlent la végétation
- Une apparition de nouveaux pathogènes ou ravageurs
- La baisse potentielle et l'irrégularité des rendements
- Un stress hydrique et une évolution des stades phénologiques qui modifie le profil des produits : plus d'alcool et moins d'acidité, mauvaise synthèse des composés aromatiques,...
- Des risques de gel en lien avec des débourrements précoces
- Une demande des consommateurs et des citoyens qui évolue

03 - Mon exploitation est-elle préparée à faire face à ces changements ?

- Mes sols sont-ils aptes et travaillés pour résister à la sécheresse (réserve utile, enherbement, matière organique,...) ?
- Ai-je la possibilité d'irriguer mes cultures (forage, BRL, stockage,...)
- Mon assolement (cépages, exposition, orientation,...) et la conduite de mon vignoble (densité, taille, pourtours : haies, ombrages,...) prennent-ils en compte ces enjeux ?
- Mes bâtiments sont-ils conçus (orientation, isolation,...) pour limiter les dépenses énergétiques ?
- La transformation et la commercialisation de mes produits est-elle en phase avec les contraintes qui me sont imposées (ex : rendements faibles) ?
- Comment suis-je assuré face à l'incertitude ?